

APPEL À PROJETS

« Les violences conjugales »

Date limite d'envoi des projets :

4 octobre 2013

Durée maximum de la recherche

24 mois

· Projets à faire parvenir en

15 exemplaires

Dépôt dans les locaux de la Mission de recherche :

(avant 16 heures)
Mission de Recherche Droit et Justice
2, rue des Cévennes – Bureau C100
75015 Paris

ou

Envoi postal: (cachet de la poste faisant foi)
Mission de Recherche Droit et Justice
Ministère de la Justice – Site Michelet
13 place Vendôme – 75042 Paris cedex 01

Contacts:

Téléphone : 01 44 77 66 60 Télécopie : 01 44 77 66 70

Courriel: mission@gip-recherche-justice.fr Site internet: www.gip-recherche-justice.fr Les textes qui suivent sont des guides de réflexion pour ceux qui, quelle que soit leur discipline, ont l'intention de répondre aux appels à projets. Ils présentent les orientations prioritaires de recherche retenues pour ces thèmes, dans le cadre desquelles une large part d'initiative est laissée aux chercheurs.

Deux documents, à télécharger depuis le site de la Mission (rubrique « présenter un projet ») :

- une note rappelant les **modalités de soumission** des projets
- une fiche de renseignements administratifs et financiers dûment complétée

doivent nécessairement accompagner toute réponse à ces appels à projets.

LES VIOLENCES CONJUGALES

Le phénomène des violences commises au sein du couple a retenu l'attention des pouvoirs publics et donné lieu à trois plans triennaux de lutte contre les violences, ainsi qu'à l'adoption de la loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.

Le phénomène reste néanmoins assez méconnu, dans son ampleur réelle et ses formes. Ce qui n'est pas sans susciter des controverses sur le sens même de son évolution.

L'objet de cet appel à projets est donc de contribuer à la poursuite de deux des objectifs définis par le troisième plan triennal : améliorer les connaissances du phénomène, d'une part, et évaluer les dispositifs mis en place, d'autre part.

1. Typologie des meurtres conjugaux

Hormis les données issues de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) de 2000¹, de l'enquête « ENVEFF Martinique » de 2009² et des données communiquées par l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), aucune enquête d'envergure sur les violences faites aux femmes en France n'a été menée. La réalisation d'une étude approfondie des motifs et circonstances des décès liés aux violences au sein du couple permettrait de mettre en lumière les étapes qui ont précédé ces homicides commis par un conjoint ou un ex-conjoint et de repérer les signaux d'alerte ainsi que la suite qui leur a été donnée.

Pour ce faire, il conviendrait de disposer de données sur toute la chaîne pénale afin d'examiner le déroulement de toutes les étapes des procédures criminelles d'homicide, recenser les éventuelles procédures antérieures de violence en rapport avec la relation de couple ou d'ex-couple (violences, menaces, dépôts de main courante, etc.), en étudier les conséquences et les suites judiciaires (cessation des faits, récidive, poursuites, classement) et analyser les dossiers des procès des cours d'assises et les condamnations.

L'objectif serait de disposer d'une typologie des meurtres conjugaux, construite sur la base d'études quantitatives et qualitatives.

2. Évaluation des dispositifs

La loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 prévoyait la mise en place, à compter d'octobre 2010, de nouveaux dispositifs, tels que l'ordonnance de protection. Une première évaluation est attendue de leur usage et de leur pertinence. Il s'agit plus particulièrement de proposer un bilan critique des mesures d'éloignement des mis en cause et de protection des victimes, plus largement de la réponse pénale en la matière : groupes de parole, stages pénaux, obligations de soins, dispositif femmes en très grand danger...

¹ M. Jaspard (éd.), Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale, La Documentation française, 2003.

² L'enquête Enveff-Martinique a été réalisée dans le cadre du programme « Genre et violences interpersonnelles à la Martinique », [en ligne], http://documentation.outre-mer.gouv.fr/Record.htm?idlist=1&record=19106163124919243459.